

DECLARATION SANS SUITE D'UNE DEMANDE D'URBANISME

A la demande du bénéficiaire, en cours d'instruction

Commune de La Ferté-Bernard

PC07213226Z0019	
Date de dépôt	05/08/2026
Demandeur	COMMUNE DE LA BOSSE, Représentée par Monsieur Raymond BELLENCONTRE 7 rue de la Mairie 72400 LA BOSSE
Projet	Nouvelle construction : bâtiment ouvert de pleins pieds pour exposition de vieux matériels agricoles et son lavoir
Terrain	0A-0563, 0A-0564, 0A-0565, 0A-0600, 0A-0601, 0A-0791 7 rue de la mairie 72400 LA BOSSE

Monsieur,

Vous souhaitez retirer une demande d'urbanisme que vous avez déposée et qui est actuellement en cours d'instruction.

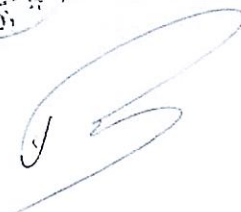
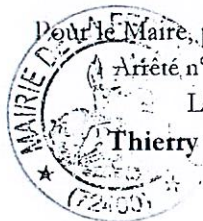
J'ai bien pris note de votre demande et vous confirme le retrait.

En conséquence, les éventuelles taxes d'urbanisme (Taxe d'Aménagement et Redevance d'Archéologie Préventive) générées par cette autorisation n'auront pas à être acquittées. Une copie de ce courrier est transmise au contrôle de légalité.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

LA FERTE BERNARD, le 1^{er} septembre 2026

Pour le Maire, par délégation de fonction
Arrêté n°26-257 du 8 avril 2026
L'Adjoint
Thierry RENVOIZÉ



Attiché le

16 SEP. 2026